

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10, un compartiment de SEVEN UCITS Classe : EUR-A, (Capitalisation) LU2383069221

Cet OPCVM est géré par SEVEN CAPITAL MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Le compartiment SEVEN UCITS – FORCE 10 a pour objectif de réaliser une performance annualisée supérieure à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion.

Le compartiment est géré de manière active. L'€STR capitalisé est utilisé uniquement à des fins de comparaison de performance sans contraintes sur la composition du portefeuille.

Le compartiment a une stratégie de constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés. Le compartiment peut investir entre 0 et 150% de son actif net sur les marchés actions mondiaux à travers les marchés à terme et sur les actions européennes et américaines en direct et de 0 à 200% sur les marchés obligataires, sur les dettes d'Etats de l'OCDE et sur les marchés à terme.

Il s'agit d'un compartiment long only dont l'exposition nette aux marchés actions et obligataires pourra être nulle durant les phases baissières de ces derniers.

Pour réaliser son objectif de gestion, les investissements du compartiment se feront essentiellement sur des actions et des taux, principalement via les dérivés et des titres vifs.

Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net sur des produits ayant comme sous-jacent des fonds.

La partie non investie sera placée, de manière temporaire, dans des instruments monétaires (type TCN), principalement dans des titres des Etats de l'OCDE de 3 mois à 12 mois tel BTF Français, Bubill Allemands, BOT Italiens et Bonos Espagnols pour un pourcentage de l'actif variant en fonction du niveau de risque souhaité pour le compartiment.

L'algorithme utilisé désigne le processus de gestion appliqué par la société de gestion concernant les signaux d'achats et de ventes sur les produits composant le portefeuille. Ces signaux sont basés sur l'analyse des momentum de prix, des momentum de risque et des momentum basés sur des indicateurs fondamentaux.

Le processus d'investissement comprend 2 phases :

1. L'allocation : cette phase donne l'exposition maximum souhaitée par classe d'actif, cette allocation peut évoluer dans le temps en fonction d'opportunités.
2. Le signal quotidien : cette phase donne le sens de la position. La position finale sur le marché est l'agrégation de plusieurs signaux basés sur les momentum de prix, de risque et d'indicateurs macro-économiques.

Le processus d'investissement intègre un filtrage des titres sur la base de notation ESG et applique l'approche best-in-class avec une exclusion de émetteurs les 20% les moins bien notés et des émetteurs sujets à des controverses de niveau 5, décrite au point III.1.b.

La volatilité historique doit, sauf exception, rester comprise dans une fourchette de 7% à 13%.

La valeur nette d'inventaire du compartiment est exprimée en EUR.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du compartiment en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer l'OPCVM à des pertes financières.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie IV :

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sans contrainte géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,88%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,12% à la dernière clôture de l'OPCVM
10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (STR) avec un minimum à 0%	
Il est spécifiquement précisé que la commission de surperformance n'est pas conditionnée à une obligation de performance positive du compartiment. Il est donc possible que le compartiment rémunère la Société de Gestion par une commission de surperformance, lorsque celui-ci affiche une surperformance sur les trois périodes de référence retenues, alors même que la valeur liquidative du compartiment affiche une performance négative sur l'exercice considéré. La commission de performance est provisionnée à chaque valeur liquidative et est définitivement acquise à la société de gestion (cristallisée) à chaque clôture d'exercice.	

Les frais d'entrée affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et Frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.seven-cm.com.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

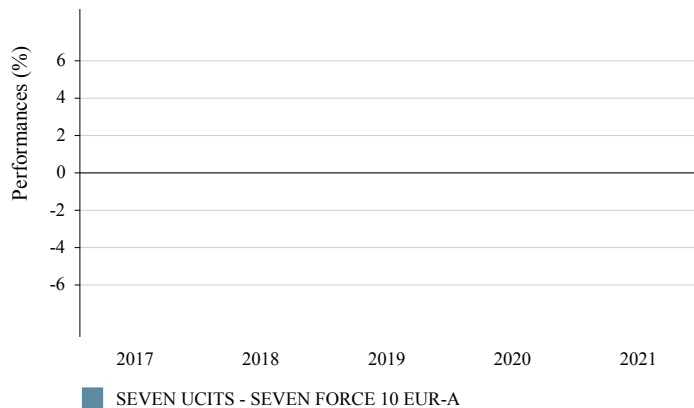
Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 15 juillet 2016

Date de création de la classe d'action : Non émise.

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : €STR capitalisé.



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : L'actionnaire peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de Seven Capital Management, 39 Rue Marbeuf 75008 Paris, France.

Ce document clé pour l'investisseur décrit un compartiment de l'OPCVM SEVEN UCITS. L'OPCVM est constitué d'autres compartiments.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.seven-cm.com.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion ou sur le site internet www.seven-cm.com et sur les sites d'informations financières.

Seven Capital Management a mis en place une politique de rémunération, cette dernière est disponible sur le site internet suivant : <http://www.seven-cm.com/autres-pages/obligations-reglementaires.html>. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

La responsabilité de Seven Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Seven Capital Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 mars 2022.